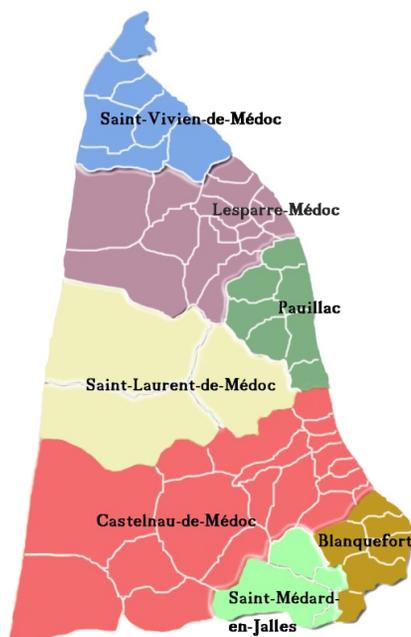


Zone d'action du Comité d'arrondissement « Le Médoc »

7 secteurs (anciens cantons)

61 communes

94 membres (en novembre 2019)



Le Comité d'arrondissement du Médoc regroupe les cantons de :

- Les Portes du Médoc (5 communes)
- Nord-Médoc (29 communes)
- Sud-Médoc (23 communes)
- Méridional 1 (Le Haillan)
- Saint-Médard-en-Jalles (3 communes)

Le Comité couvre un vaste territoire entre Estuaire et Océan. C'est un pays accueillant et chaleureux avec de prestigieux vins mondialement connus.

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Section Gironde

Président honoraire : Jean SAMSON

Président : Joël CABARDOS

Secrétaire : Bernard MEHL

Trésorier : René CLAMENS

Comité d'arrondissement « Le Médoc »

Président : Jean-François BERNARD

39 rue Tastet-Girard

33290 Blanquefort

tél : 06 83 18 59 79

Email : jfb.clairbois@wanadoo.fr

Secrétaire : Michel LEFEBVRE

Résidence Le Cordouan

33123 Le Verdon-sur-Mer

tél : 06 33 92 39 30

Email : m.lefebvre@laposte.net

Secrétaire adjointe : Maryse PRADET

10 rue Francis Fournié

33110 Saint-Laurent-Médoc

tél : 06 74 67 45 19

Email : maryse.pradet@orange.fr

Les Délégués (par secteur)

Blanquefort : Jean-François BERNARD

Castelnau-de-Médoc : Charles BUREAU

33680 Lacanau - tél : 06 88 19 92 03

Lesparre-Médoc : Alain JEANTET

33340 Lesparre - tél : 06 07 98 11 50

Pauillac : Roland BELLEGARDE

33180 Vertheuil - tél : 06 77 07 13 96

Saint-Laurent-Médoc : Maryse PRADET

33110 St-Laurent-Médoc- tél : 06 74 67 45 19

Saint-Médard-en-Jalles : Alain DOUILLARD

33160 St-Médard-en-Jalles - tél : 06 80 37 46 26

Saint-Vivien-de-Médoc : Gérard LEFEVRE

33780 Soulac-sur-Mer- tél : 06 42 44 71 34

PORTE-DRAPEAU : Michel LE MOELLIC

33590 Saint-Vivien-de-Médoc- tél : 06 14 96 48 06

Email : michel.lemoellic@sfr.fr

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Reconnue d'utilité publique (décret du 28 janvier 1987)

Section Gironde

<http://section33.anmonm.com>

Comité d'arrondissement Le Médoc



Association nationale placée sous le Haut Patronage et la Présidence d'Honneur du Président de la République et du Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

HISTORIQUE

L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

a été créé le 03 décembre 1963

par le Général de Gaulle

Le 27 juillet 1972, est créée « la Société d'entraide des membres de l'Ordre National du Mérite », devenue le 26 octobre 1974 « l'Association des membres de l'Ordre National du Mérite puis « L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE » (ANMONM) le 20 septembre 1977.

La Section de la Gironde (près de 800 membres) a pris son essor en mai 1976.

En 1980, le président Louis SIBÉ installe à Lesparre le Comité du Médoc que les Compagnons suivants ont présidé :

1980 - 1996 : Germain DIGNEAUX

1996 - 1998 : Jean SAMSON

1998 - 2009 : René DAUGAS

Sous la présidence de René Daugas, le Président départemental Jean Samson a remis au Comité le drapeau de l'ONM, entièrement financé par des communes du Médoc.

En 2009, Jean-François BERNARD a succédé à notre regretté Compagnon René DAUGAS.

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

BUTS DE L' ASSOCIATION

(Extraits des statuts)

- ◆ assurer le rayonnement et le prestige de l'Ordre en tous lieux,
- ◆ maintenir et développer les valeurs morales et civiques liées à la qualité de compagnon,
- ◆ renforcer les liens de solidarité entre les membres de l'Ordre et pratiquer l'entraide, individuelle et collective, sous forme morale et matérielle,
- ◆ participer au devoir national de mémoire et encourager sa pratique,
- ◆ développer, en particulier chez les jeunes, l'esprit de la citoyenneté et du civisme.

Vous qui êtes décoré(e) de l'ONM VENEZ NOUS REJOINDRE

Pour tout renseignement concernant :

- ⇒ L'adhésion
- ⇒ Le programme des activités

Prenez contact avec :

- ⇒ Le Président ou le secrétaire du Comité d'arrondissement

Ou

- ⇒ l'un des délégués locaux

QUE FAISONS-NOUS ?

NOS ACTIONS :

Au sein du CDS (Comité départemental de Section), il existe :

- * une commission **Civisme**
- * une commission **Éducation citoyenne**
Chacune décerne un prix annuel
- * une commission **Entraide**
- * une commission **Éthique**
- * une association loi 1901 :
Le Club Loisirs du Ruban Bleu
chargé de vous présenter chaque année un programme de sorties et de voyages

INFORMATION :

Tout adhérent à l'Association reçoit :

- ◇ une revue nationale « Le Mérite » (abonnement facultatif)
- ◇ un bulletin de liaison de fin d'année de la Section Gironde donnant :
 - les projets de manifestations ANMONM dans le département (remise de drapeau, journée détente, voyages etc.).
 - le compte rendu des diverses activités ou assemblées des comités.